



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

ATOS

Question écrite n° 39618

Texte de la question

M Guy Hermier attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'education nationale, charge de la recherche et de l'enseignement superieur, sur le profond mecontentement du personnel ATOS de l'enseignement superieur concernant leur situation de travail : 1o emplois supprimees ; 2o conditions de travail degradees ; 3o carrieres bloqueees ; 4o mutation difficile ; 5o baisse constante du pouvoir d'achat. A tout cela il faut ajouter des problemes de gestion : 1o concours ouverts parcimonieusement (voire pas du tout) ; 2o retards de plus d'un an dans les arretes de changement d'echelon, dans les arretes de titularisation, dans les arretes de professions manuelles, dans les decrets d'application des mesures bas salaires pour les contractuels, les personnels techniques titulaires, les personnels de recherche et de formation. Tout cela est profondement injuste. C'est pourquoi il lui demande de prendre des mesures afin que cessent de tels agissements, nefastes pour le personnel ATOS mais egalement pour le fonctionnement du service public.

Données clés

Auteur : [M. Hermier Guy](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39618

Rubrique : Enseignement superieur: personnel

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1988, page 1821